

Annexe 7 : Addendum paysager - MP Gosset

ADDENDUM**NOTICE PAYSAGÈRE**

Cette notice paysagère est réalisée dans le cadre d'une demande de complément formulée par les services instructeurs. Elle s'inscrit dans la procédure du dépôt de l'autorisation unique du projet éolien de la Couture.

Les compléments demandés sur le volet paysager portent sur deux thématiques :

- Une étude approfondie des impacts visuels à partir des secteurs habités

- avec une analyse demandée pour les interactions visuelles avec Aigre
- avec une analyse réalisée à partir des hameaux groupés dans un rayon de 2 à 3 km qui parsèment le territoire
- avec pour le village de St-Fraigne , des analyses portant sur l'effet de saturation visuelle à l'intérieur du village et les sorties de village.

- L'actualisation du contexte éolien avec la prise en compte du projet de Saint-Fraigne, développé par la société Volkswind, dont l'avis d'autorité environnementale a été rendu en octobre 2017.

Analyse des interactions visuelles avec l'agglomération urbaine d'Aigre

La silhouette urbaine d'Aigre s'inscrit dans le même champ visuel que le projet éolien envisagé sans qu'il n'y ait pour autant de rapport d'échelle disproportionné entre la silhouette urbaine et le projet éolien. L'intervisibilité est acceptable dans la mesure où le positionnement des éoliennes est assez éloigné, décalé en arrière-plan d'une masse végétale dense correspondant à la vallée de l'Aume (photomontages N°201).

La commune d'Aigre est située à la confluence de l'Aume et de la Couture, dans un contexte de vallée arborée. Aussi, les vues depuis le cœur de l'agglomération sont soit abritées par un habitat traditionnel concentrique, soit abritées par la trame arborée.

En périphérie d'agglomération toutefois, la visibilité du projet de la Couture peut être partielle (photomontages N°202), atténuée par la distance de plus de 4 km et la trame arborée.

Impacts visuels à partir des hameaux gravitant autour du projet dans un rayon de 2 à 3 km

Les photomontages réalisés à partir des hameaux de la Motte, Chantemerle, la Rente, Richard, Sallerit illustrent de visibilités du projet bien réelles.

Si les éoliennes sont indubitablement perceptibles, la distance des éoliennes aux habitations est suffisamment importante pour que les rapports d'échelles soient acceptables, sans effets de dominations.

Les photomontages développés sur des angles panoramiques illustrent du bénéfice d'un choix d'implantation compact - resserré sur deux lignes. Il en résulte, l'image d'un projet qui en limitant l'angle d'occupation horizontal apparaît comme un événement ponctuel et circonscrit au-dessus de la ligne d'horizon.

Actualisation de l'étude d'impact (texte en bleu)

Logiques de visibilité du projet éolien depuis les secteurs habités




Un tableau récapitulatif ci-contre met en évidence que :

- La hauteur des éoliennes contrastant avec les autres éléments paysagers, la visibilité du projet éolien est bien réelle, et ce indépendamment de l'orientation, puisque plus des trois quarts des points de vue réalisés depuis les secteurs habités illustrent des visibilités sur le projet éolien (19 points de vue sur 21).
- La perception de l'ensemble des 7 éoliennes composant le parc éolien est souvent possible (15 points de vue sur 19) depuis les habitations les plus proches du projet éolien pressenti.

Quelques écrans cependant, telle la trame bâtie des hameaux et villages ainsi que la trame végétale suffisent à dissimuler une partie du projet éolien - soit en offrant en même temps qu'une vision réduite du nombre d'éoliennes (4/19), une vision réduite des mâts des éoliennes (12/19).

Plusieurs facteurs prévalent donc à la visibilité du projet :

- La distance à laquelle on se trouve du projet, sachant que la hauteur des éoliennes tranche sur les éléments du paysage quotidien, la visibilité du projet s'avère évidente à distance rapprochée.
- Le facteur de l'environnement bâti qui associé à l'environnement végétal des jardins individuels autour des habitations contribue à filtrer les vues du projet.
- Et le facteur de la trame arborée, sous forme de haies bocagères, de rubans ripisylves ou de mosaïque arborées.

Absence de visibilité du projet éolien (4 points de vue)	N° du photomontage - lieu dit, distance à l'éolienne la plus proche	
	03 - Jardins éphémères de St-Fraigne, 3 056 m 12 - Base de loisirs des Gours, 7 877m 129- Place publique de Chillé, 1 858 m 212- Sortie Sud de Saint-Fraigne, 2 733 m	
Visibilité du projet éolien (19 points de vue)	N° du photomontage- lieu dit, distance à l'éolienne la plus proche	Visibilité du projet
Vision entière de l'éolienne 7/19 (totalité du mât+ rotor+pales) 	02- Mairie d'Oradour, 1 863 m 109- Hameaux de Culasson, la Tonelle, 1 341 m 110- Hameau de la Conche, 1 584 m 113- Sortie du village des Gours, 3 092 m 129 - Secteur périphérique Est de Chillé, 1 858 m 132 - Sortie Est du Bouchet, 763 m 201- Silhouette d'Aigre, 5 816 m	7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes
Vision partielle de l'éolienne 12/19 (partie du mât+ rotor+pales) 	11- Village de Lupsault, 2 426 m 107- Secteur périphérique Sud de Germeville, 3 240 m 108- Hameau le Coudret, 1 019 m 125 - Rue principale du Bouchet, 956 m 202 - Sortie Est d'Aigre, 4 238 m 203- Hameau de la Motte , 3 196 m 204 - Hameau de Chantemerle, 2 344 m 205 - Hameau de la Rente, 2 377 m 206 - Hameau de Richard, 2700 m 207- Hameau de Sallerit, 3 177 m 208 - Entrée Est de Saint-Fraigne, 3 280 m 209 - Entrée Ouest de Saint-Fraigne, 2 611 m	1/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 3/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 6/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 2/7 Éoliennes
Vision d'éolienne très partielle (extrémités des pales) 		

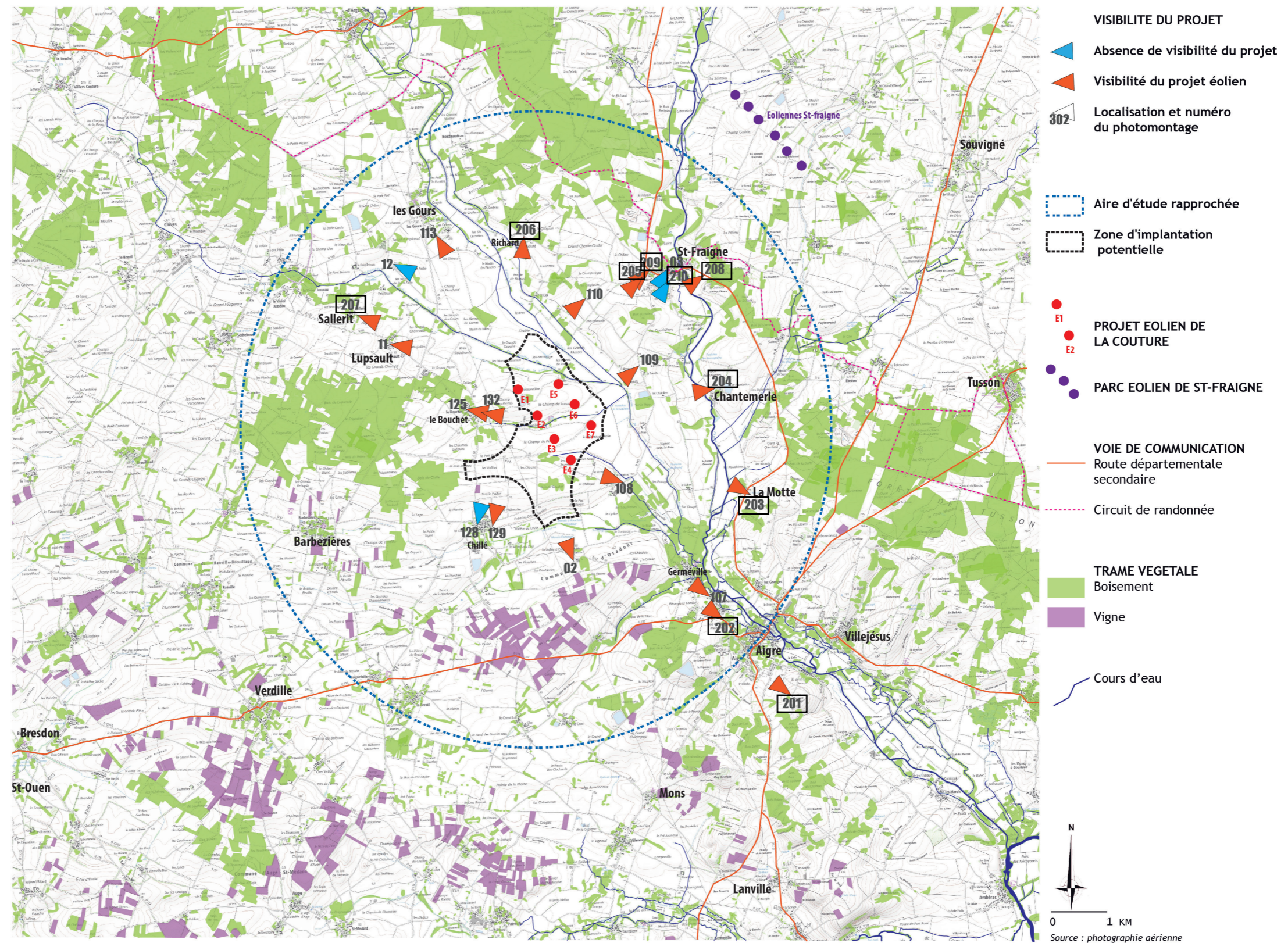
Carte de visibilité du projet et de localisation des photomontages depuis les secteurs habités

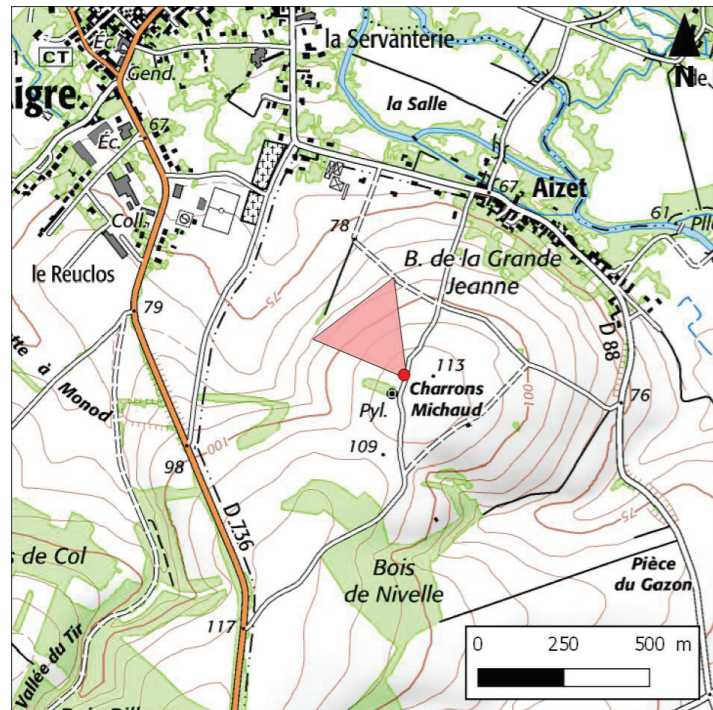
Une lecture directe permet de repérer :

- L'absence de visibilité (en bleu),
- La présence de vue (en orange).

NB. Les photomontages sont classés par ordre de distance du plus éloigné au plus proche.

Série 200 : Photomontages supplémentaires réalisés en 2018 faisant suite à la demande de complément formulée par les services instructeurs.





PHOTOMONTAGE N° 201 Silhouette urbaine d'Aigre

Coordonnées Lambert II étendu X 420047 Y 2100916
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 11h02
Distance avec l'éolienne la plus proche : 5 816 m
Visibilité du projet : Oui - 7/7 éoliennes

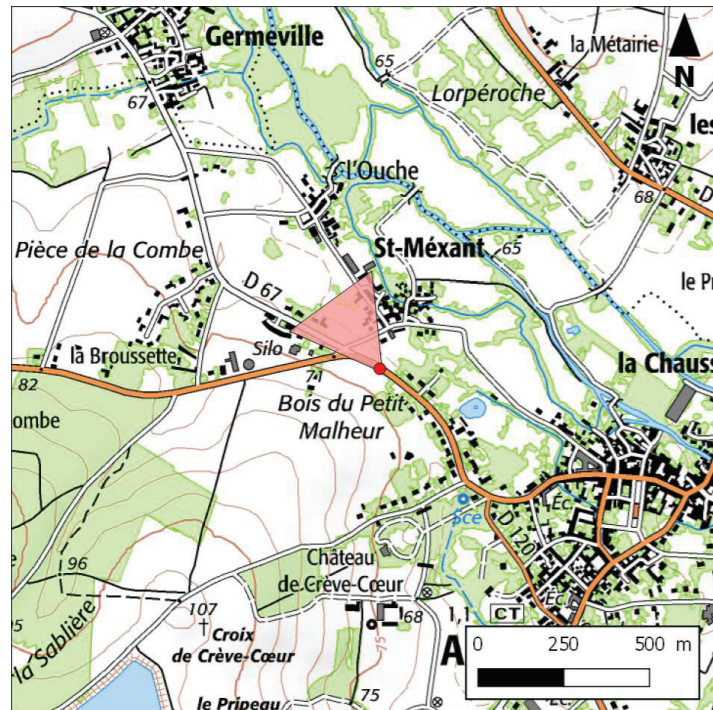
Choix du point de vue : Ce point de vue est réalisé depuis une butte, dominant la confluence de l'Aume et de la Couture. Le point de vue n'est pas réalisé depuis un lieu de fréquentation d'un tourisme local (il n'est référencé sur aucun plan) mais il a été choisi en raison de sa position en surplomb car c'est un lieu idéal pour jauger du rapport d'échelle avec la silhouette urbaine d'Aigre.

Observations : Il n'y a pas d'effet d'écrasement des éoliennes sur le paysage de la vallée, de même qu'il n'y a pas d'effet de rupture d'échelle entre la taille des éoliennes et la silhouette urbaine d'Aigre. C'est la densité de la trame végétale dans la vallée de l'Aume qui place le projet éolien à distance, en arrière-plan d'un cordon végétal continu. Le photomontage permet de se rendre compte également de l'absence de visibilité du projet depuis le centre d'Aigre en raison de configuration de la ville resserrée autour d'un habitat concentrique aggloméré dense.



E4 E3 E2 E1

E5 E6 E7



PHOTOMONTAGE N° 202

Sortie Est d'Aigre

Coordonnées Lambert II étendu X 419166 Y 2102250
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 11h31
Distance avec l'éolienne la plus proche : 4 238 m

Visibilité du projet :
Oui - 7/7 éoliennes

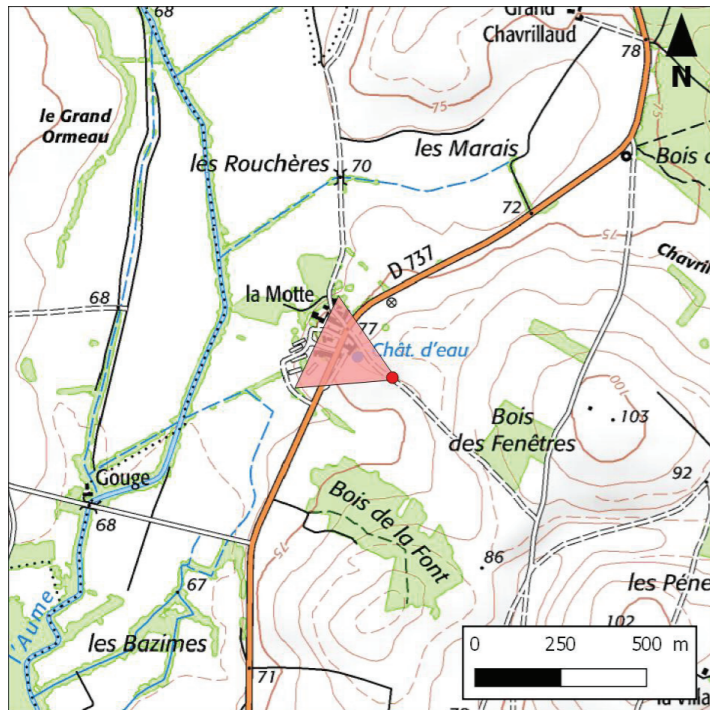
Choix du point de vue : Étude de la visibilité du projet à la sortie nord/ouest d'Aigre, le long de la RD.739

Observations : La densité de la trame arborée atténue l'impact visuel du projet, ainsi que la distance au projet de plus de 4,2 km. Cela entraîne un rapport d'échelle tout à fait acceptable entre les silhouettes des éoliennes qui s'intercalent au milieu des éléments du paysage quotidien sans les dominer.



E4 E3 E2 E1

E5 E6 E7



PHOTOMONTAGE N° 203 Hameau de la Motte

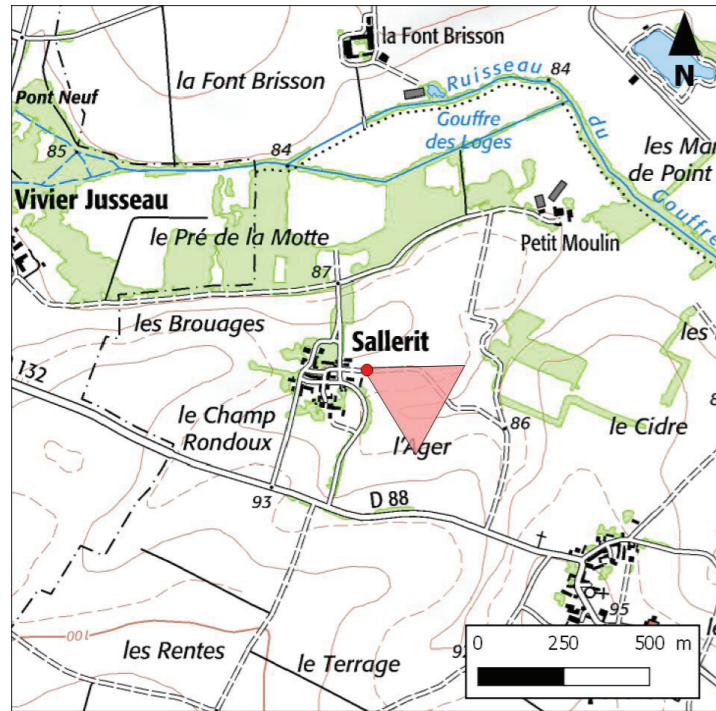
Coordonnées Lambert II étendu X 419462 Y 2104503
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 11h48
Distance avec l'éolienne la plus proche : 3 196 m
Visibilité du projet : Oui - 6/7 éoliennes

Choix du point de vue : Évaluation de l'interaction visuelle entre les éoliennes et la silhouette des habitations du hameau de la Motte.

Observations : Le photomontage illustre du contexte arboré comme facteur atténuant la visibilité du projet qui n'apparaît que partiellement. Le rapport d'échelle est adéquat avec des éoliennes à la mesure de la trame arborée et des bâtiments du hameau.



E4 E3 E2 E 7 E1 E6



PHOTOMONTAGE N° 207 Hameau de Sallerit

Coordonnées Lambert II étendu X 412458' Y 2108011'
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2017 - 13h07
Distance avec l'éolienne la plus proche : 3 177 m
Visibilité du projet : Oui - 7/7 éoliennes

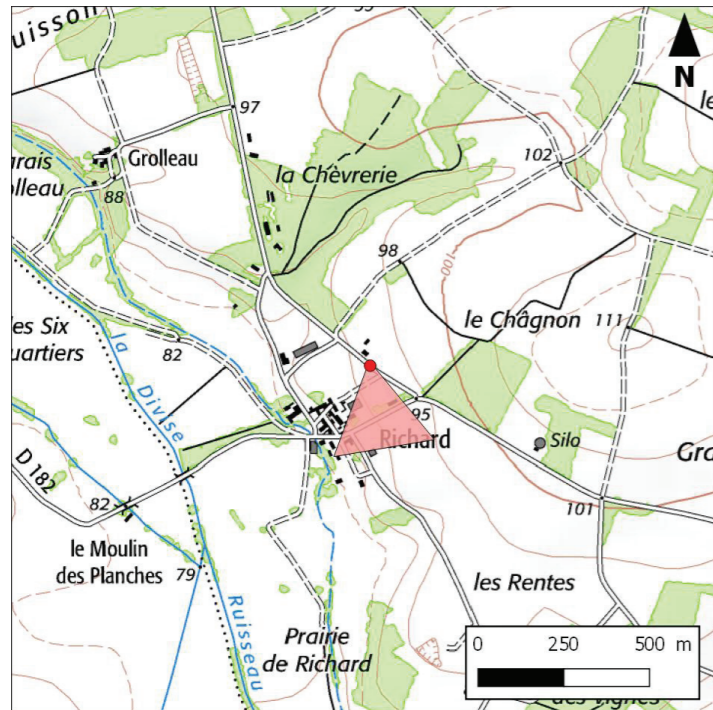
Choix du point de vue : Évaluation de l'impact visuel depuis le secteur périphérique Est du hameau de Sallerit.

Observations : Le projet éolien se détache sur fond de grandes parcelles agricoles. Il est à noter que le photomontage est pénalisant en étant développé en marge du hameau et qu'il n'est en rien représentatif de la vision au cœur du hameau, à l'habitat concentrique dense.

Il est à noter également, l'intervisibilité avec la silhouette urbaine de Lupsault, sans que cela ne soit frappant, tant les silhouettes des habitations du village se fondent sur la ligne d'horizon arborée.



E5 E6 E1 E7 E2 E3 E4



PHOTOMONTAGE N° 206 Hameau de Richard

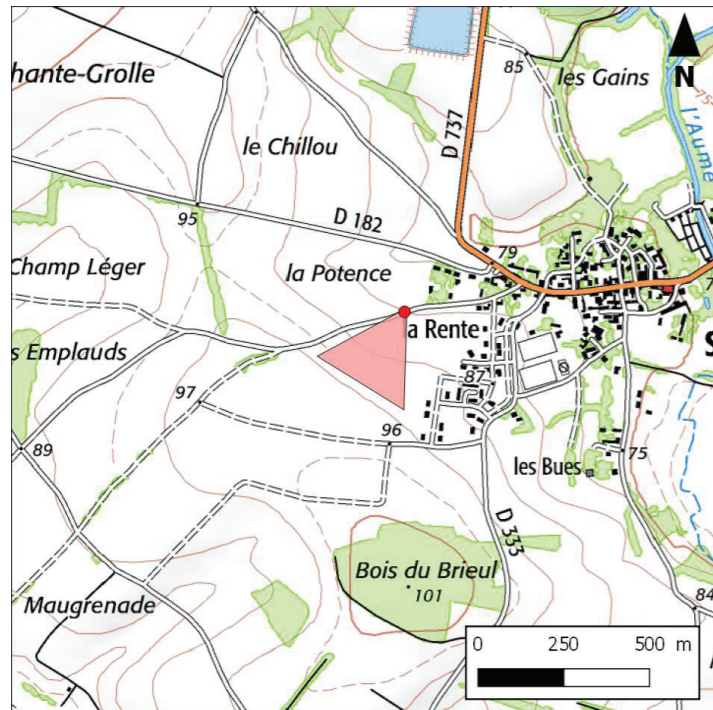
Coordonnées Lambert II étendu X 415485 Y 2109289
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 12h55
Distance avec l'éolienne la plus proche : 2 700 m
Visibilité du projet : Oui - 7/7 éoliennes

Choix du point de vue : Étude de l'intervisibilité du projet avec le hameau de Richard.

Observations : La confrontation visuelle du hameau de Richard avec les silhouettes des éoliennes est tout à fait acceptable dans la mesure où les éoliennes se fondent entre les éléments du paysage quotidien sans effet de domination. Noter que le hameau est enveloppé d'un halo de hangars agricoles volumineux, limitant les ouvertures visuelles sur le paysage.



E7 E6 E5 E4 E3 E2 E1



PHOTOMONTAGE N° 205

Hameau de la Rente / Sortie Sud/Ouest Saint-Fraigne

Coordonnées Lambert II étendu X 417515' Y 2108483
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 12h46
Distance avec l'éolienne la plus proche : 2 377 m
Visibilité du projet : Oui - 7/7 éoliennes

Choix du point de vue : Évaluation de l'impact visuel depuis les abords des habitations du hameau de la Rente.

Observations : Aux abords du hameau de la Rente, les éoliennes sont prégnantes. Deux facteurs concourent cependant à atténuer l'impact - le mouvement de relief tronquant la moitié de la hauteur des mâts et le bois du Brioul.



E7 E4 E6 E3 E2 E5 E1